

Salon de l'Orientation, de la Formation et de l'Emploi (SOFEO)

La Ville d'Oyonnax organise la 6^{ème} édition du Salon de l'Orientation, de la Formation et de l'Emploi



De gauche à droite : Monsieur MARTINS, Directeur Général de l'entreprise MBF Aluminium, Madame LEBON, Sous-Préfète de Saint-Claude, Jean-Louis MILLET, Maire de Saint-Claude, Monsieur SCHWINN, Chef de projet attractivité de la Ville d'Oyonnax et Madame MARTINE, Responsable du Point Information Jeunesse de la Ville de Saint-Claude, lors de la conférence de presse SOFEO organisée le mercredi 10 février dernier au sein de l'entreprise MBF Aluminium à Saint-Claude.

(SOFEO) le jeudi 24 mars 2016, de 10h à 12h30 et de 14h à 20h, au Parc des Expositions VALEXPO : 88, cours de Verdun à Oyonnax. L'entrée est libre et gratuite.

Comme les années précédentes, ce salon vise à établir des passerelles entre les jeunes, les demandeurs d'emploi, les organismes d'orientation et de formation, et les entreprises.

La Ville de Saint-Claude, dont le bassin d'emploi est lié avec celui d'Oyonnax, est un partenaire actif d'Oyonnax pour ce salon. La commune de Saint-Claude s'associe à cette initiative à la fois par un soutien financier mais aussi par la mobilisation des acteurs locaux pour que les jeunes, les demandeurs d'emploi et les employeurs puissent tirer profit de ce salon.

En 2015, ce sont plus de 4 000 visiteurs, de tout âge et tout horizon, qui ont rencontré les 170 exposants présents sur les trois villages du salon : « Orientation et découverte des métiers », « Formations » et « Recrutement ».

De l'agriculture à l'aviation, de l'industrie à la santé ou encore du sport au BTP, cette année encore, vous pourrez découvrir de nombreux métiers et formations, discuter avec des professionnels, participer à des démonstrations... Le Service Espaces Verts de la Ville de Saint-Claude y exposera notamment tout son talent sur un stand de décoration florale.

Plus de 400 offres d'emplois vous seront également proposées par des employeurs du Haut-Bugey, du Jura ou du Pays Bellegardien : CDD ou CDI, stage scolaire, apprentissage, job d'été, intérim...

Enfin, bénéficiez de précieux conseils avec les conseillers du service public de l'emploi présents : préparation à l'entretien d'embauche, relecture de CV...

Salon de l'Orientation de la Formation et de l'Emploi, 6^{ème} édition

Jeudi 24 mars 2016

De 10h à 12h30 et de 14h à 20h.

Au Parc des Expositions VALEXPO, 88 cours de Verdun (Oyonnax)

Entrée libre et gratuite, parking gratuit



Participez au voyage à Rottenburg am Neckar

La Ville de Saint-Claude organise un voyage à Rottenburg am Neckar (Allemagne), du jeudi 5 au dimanche 8 mai prochains. Ouvertes à tous, ces journées de partenariat avec la ville allemande ont pour objectif la découverte de nouvelles formes de partenariat entre les deux villes.

Au programme : visites culturelles et soirées festives. À noter que la Ville de Rottenburg am Neckar prend en charge les visites,

animations et repas. L'hébergement est quant à lui assuré par les familles d'accueil. Seul le transport en bus est à la charge des participants : 80 € par personne maximum (selon nombre de participants) pour l'aller/retour (durée du trajet : 6h aller).

Toute personne intéressée est invitée à se faire connaître auprès du Service Événementiel situé au 1^{er} étage (à droite) de l'Hôtel de Ville : 32, rue du Pré.

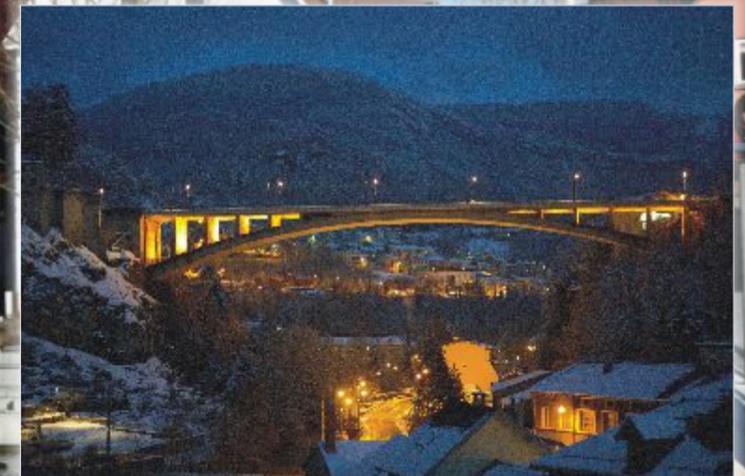
Tél. 03 84 41 42 62.



© Robert Le Pennec



Présentation des vœux de début d'année aux personnes âgées par la Municipalité, le mercredi 13 janvier à Cinquétral.



Le Grand Pont de Saint-Claude.

Réunion publique d'information à la population

Monsieur le Maire de Saint-Claude a le plaisir de vous inviter à la réunion publique d'information organisée le :

Jeudi 31 mars 2016 à 20h30 à la Salle des Fêtes (10, rue Rosset à Saint-Claude)

Cette réunion sera consacrée à la présentation du bilan des actions menées en 2014 et 2015 et des projets à venir en 2016. Ce sera également l'occasion pour chacun de s'exprimer et d'échanger sur tous les sujets communaux.

Agenda

Jeudi 24 mars

Conférence « *Le sommeil, un atout pour bien grandir* » Animée par Charlotte CORDELIER Organisée par la Maison de la Petite Enfance De 18h à 20h, à l'Espace Bavoux-Lançon Entrée libre

Samedi 16 avril

Soufflaculs sur le thème « *Jeux et jouets* ». Défilé l'après-midi en centre-ville. Animations. Feu d'artifice suivi de l'incinération du Roi des Soufflaculs. Buffet - Buvette sous chapiteau.

Mercredi 27 avril

Collecte de sang De 16h à 19h30, à la Salle des Fêtes de l'Essard. Organisée par l'Amicale des donateurs de sang bénévoles de Saint-Claude et du Haut-Jura.

Saint-Claude Mag
N°54 - Mars 2016
Hôtel de Ville - BP 123
39206 Saint-Claude Cedex
Tél. 03 84 41 42 43

www.saint-claude.fr

Directeur de la publication : Jean-Louis MILLET

Conception graphique : PC01.fr

Photos : Ville de Saint-Claude - DR

Couverture : Robert Le Pennec

Impression : CAIRE Imprimeur certifié Imprim'vert

Tirage 6 500 exemplaires

Dépôt légal à parution. ISSN 1268-7634

Imprimé sur papier fabriqué à partir de fibres recyclées ou imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement.

Création du Service Événementiel



Depuis le 1^{er} janvier 2016, les services municipaux « Communication », « Culturel » et des « Sports » ont fusionné pour laisser place à un seul et même service, le Service Événementiel.

La création de ce service a pour objectif d'améliorer la qualité du service rendu aux usagers et d'optimiser le fonctionnement de l'organisation de la Ville. En effet, la mutualisation des moyens humains et matériels doit ainsi permettre de renforcer certains pôles.

Désormais, en plus des missions gérées respectivement par les anciens Services Culturel, Communication et des Sports, le Service Événementiel prend en charge les demandes d'autorisation suivantes :

- débits de boissons temporaires ;
- vide-greniers, vide-maisons ;
- loteries ;
- cirques ;
- ouverture dominicale des commerces et garages automobiles ;
- ouverture tardive (bars, restaurants).

Cette réorganisation des services a imposé le déménagement de l'ancien Service Culturel (avenue de Belfort) qui se situe désormais dans les locaux du Service Événementiel, au 1^{er} étage (à droite) de la Mairie au n° 32, rue du Pré. Désormais, pour joindre le service, un seul numéro de téléphone à composer : 03 84 41 42 62, une seule adresse mail : service.evenementiel@mairie-saint-claude.fr. Le service vous accueille du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 14h à 18h.

Retrouvez toutes les informations concernant la réorganisation des services municipaux sur www.saint-claude.fr

Mise en ligne des inventaires des Archives municipales

Les Archives municipales conservent et mettent à disposition du public plus de 800 mètres linéaires de documents du XIV^e au XXI^e siècle : les Archives des Communes de Saint-Claude, Chaumont, Chevry, Cinquétral, Ranchette et Valfinlès-Saint-Claude, des fonds privés haut-jurassiens, des collections iconographiques et une bibliothèque historique et administrative.

Le tout est consultable sur place mais certains documents concernant la vie privée des personnes ne le sont qu'après un délai de 50 ou 75 ans.

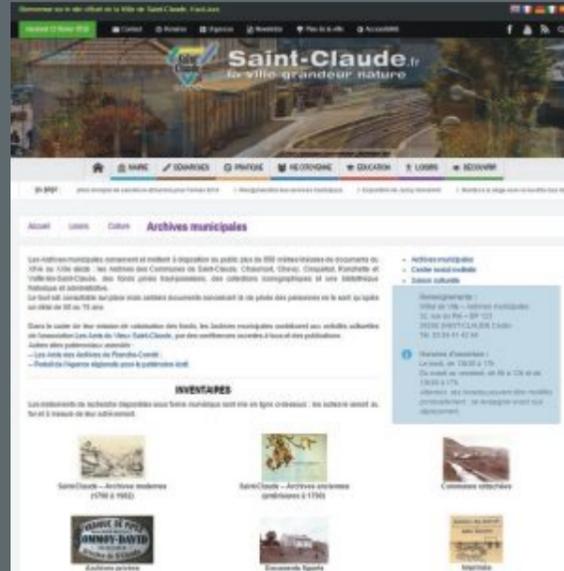
Depuis début février, un certain nombre d'inventaires ont été mis en ligne dans la rubrique "Archives municipales" du site

Internet de la Ville de Saint-Claude (www.saint-claude.fr) :

- Saint-Claude – Archives modernes (1790 à 1982)
- Saint-Claude – Archives anciennes (antérieures à 1790)
- Communes rattachées
- Archives privées
- Documents figurés
- Imprimés

Ces instruments de recherche sont disponibles sous forme numérique, au format PDF. D'autres seront ajoutés au fur et à mesure de leur achèvement.

Archives municipales
Tél. 03 84 41 42 64
www.saint-claude.fr



Mise en place de la verbalisation électronique



Depuis le 15 février dernier, le procès-verbal électronique (PVe) a remplacé le timbre-amende traditionnel à Saint-Claude pour les infractions forfaitisées.

Les agents de Police municipale et les Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) sont désormais dotés de terminaux numériques de type

Smartphone, qui permettent la saisie des informations, la transmission de l'infraction directement aux services du Centre National de Traitement (CNT) des infractions de Rennes et, éventuellement, la prise de photos justificatives. L'avis de contravention est ensuite automatiquement envoyé au domicile du titulaire du certificat d'immatriculation (ex-carte grise).

Les éventuelles contestations sont prises en charge directement par le CNT, pour une transmission par voie informatique

aux Officiers du Ministère Public en charge d'examiner localement les demandes.

Durant une période transitoire de six mois, la Police municipale mènera une action d'information par la pose d'avis « papier » sur le pare-brise des véhicules verbalisés.

À noter que le PVe est déjà utilisé par la Brigade de Gendarmerie Nationale de Saint-Claude, ainsi que par l'ensemble des services de Police Municipale jurassiens.

Michel Boujenah, « Ma vie rêvée » Vendredi 29 avril 2016 à 21h au Palais des Sports

De et avec Michel Boujenah

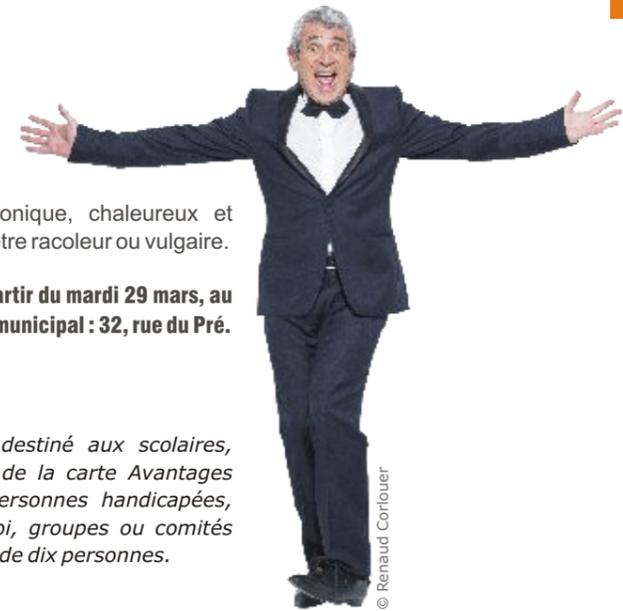
Michel Boujenah nous livre avec « Ma vie rêvée » une autobiographie imaginaire, touchante et fascinante !

« Raconter ma vie ne me plaisait pas, et pourtant, c'est à la mode les confessions. Il y a même des gens qui écrivent leurs mémoires à vingt-cinq ans. Les sportifs, les personnages de la télé réalité. Enfin, tout le monde écrit sa vie. Mais raconter une vie que je n'ai pas eue me fascine plus encore. Alors, je peux devenir un vrai « héros » puisque j'invente ma vie, et si j'imagine cette vie que je n'ai pas vécue, alors tout est possible. »

Michel Boujenah est de retour avec un spectacle tendre, ironique, chaleureux et humain sans jamais être racoleur ou vulgaire.

Billetterie ouverte à partir du mardi 29 mars, au Service Événementiel municipal : 32, rue du Pré.
Tarif normal : 27 €
Tarif réduit : 21 €

Le tarif réduit est destiné aux scolaires, étudiants, titulaires de la carte Avantages Jeunes, retraités, personnes handicapées, demandeurs d'emploi, groupes ou comités d'entreprises de plus de dix personnes.



© Renaud Corfouer

Exposition de Sabrina Scozzafave et Héléna Monniello, peinture

Sabrina Scozzafave et Héléna Monniello sont deux amies peintres amateurs originaires de Saint-Claude. De cette passion commune est née l'idée d'exposer ensemble dans leur ville natale.

Autodidactes toutes les deux, Sabrina et Héléna s'orientent essentiellement vers des créations abstraites même si quelques toiles plus figuratives peuvent s'immiscer dans leurs inspirations. Héléna Monniello proposera également des dessins aux crayon et craie sèche.

Pour cette exposition à quatre mains, la peinture est acrylique, les couleurs jaillissantes, les formes tantôt arrondies, tantôt géométriques.



Sabrina Scozzafave



Héléna Monniello

Sabrina Scozzafave et Héléna Monniello exposent leurs créations pour la première fois au regard du public : n'hésitez pas à leur laisser vos commentaires.

Exposition ouverte du 5 au 26 mars, du lundi au vendredi, de 10h à 12h et de 15h à 18h. Le samedi, de 10h à 12h30.

Au Caveau des artistes, accès par l'Office de Tourisme : 1, avenue de Belfort.
Entrée libre et gratuite.
Service Événementiel municipal :
Tél. 03 84 41 42 62.

Retrouvez d'autres informations sur www.saint-claude.fr

CCAS : merci pour vos dons

La campagne de solidarité lancée en fin d'année 2015 par le Centre Communal d'Action Sociale a permis de collecter, grâce à vos dons, la somme de 4 527,09 euros.

Suite au choix des généreux donateurs, ces fonds sont répartis de la manière suivante :

- 3 247,09 euros en faveur des personnes âgées permettront de poursuivre les actions de prévention et de lutte contre l'isolement, notamment avec des activités telles que le renouvellement du Programme Intégré d'Équilibre Dynamique (PIED) - gymnastique adaptée aux seniors pour prévenir des chutes, qui facilite l'autonomie à domicile - ainsi que les loisirs favorisant les liens sociaux comme les ateliers mémoire,

les sorties culturelles ou encore les activités intergénérationnelles.

- 1 280 euros pour le chantier d'insertion serviront à soutenir le financement des actions de formation.

Centre Communal d'Action Sociale
Tél. 03 84 41 42 52

Passage de la TNT à la Haute Définition

Dans la nuit du 4 au 5 avril 2016, la Télévision Numérique Terrestre (TNT) passera à la Haute Définition (HD) sur l'ensemble du territoire. Cette évolution permettra de diffuser des programmes avec une meilleure qualité de son et d'image pour les 25 chaînes nationales gratuites de la

TNT. Ainsi, après le 5 avril 2016, les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par antenne râteau devront disposer d'un équipement compatible avec la HD (téléviseur ou adaptateur TNT HD) pour continuer à recevoir la télévision. Par ailleurs, tous les foyers recevant la TNT,

même correctement équipés, devront ce même jour procéder à une nouvelle recherche et mémorisation des chaînes sur leurs téléviseurs.

Toutes les informations sur :
www.recevoirlatnt.fr ou par téléphone au 0970 818 818.